

COMPTE RENDU du Conseil d'Ecole n° 3 du mardi 13 juin 2017

Sont présents : M. SIMI (directeur),
Mmes LOBRE, GUITTON, CHASTANG, LENESTOUR, BENOTMANE, FOGAROLI, Mme MARCHAND ,
M. NONIER (enseignants),
Mme HUGUET (psychologue scolaire),
M. D'AMECOURT (Maire), Mme COMBEFREYROUX (Adjointe chargée des Affaires Scolaires),
M. POUBEAU (Secrétaire Général de la mairie), M. CLAVERIE (Responsable du Pôle Education et Sport à la mairie),
Mme BOEHM (mairie de St Martin de Lerm),
Mmes BERTHOMIEU, LE BOHEC, FAUBET, ROCHE, RENAUX, BAZZANI-LENDORMI, M. FAGET (parents d'élèves),
Mr BLAZQUEZ (architecte).

Absents excusés : Mme GABARROCHE (IEN)
Mme GOES (enseignante)
Mmes CHAMBERY, CLERICI, PIENS, DALLA-SANTA, Mr DIOT (parents d'élèves),

Secrétaire de séance : Mme CHASTANG

Préambule : 2^{ème} conseil d'école adopté.

1. Présentation du projet de restructuration de l'école.

- projet : début des travaux probablement fin 2017.
- Phase 1 (cantine) : décembre 2017 à décembre 2018
- Phase 2 (passerelle, préau et bibliothèque) : janvier à juin 2019
- Phase 3 (préau, salle d'activité) : janvier à avril 2019
- Phase 4 (cour et bâtiment principal) : fin juin à décembre 2019
- Phase 5 (cour) : juillet à septembre 2019
- description détaillée des plans du projet.
- Questions :
 - type de restauration choisi : self service.
 - surfaces des classes : plusieurs classes à moins de 50m2, on peut retravailler les surfaces de 2 classes, pour 2 autres ce n'est structurellement pas possible.

2. Rythmes scolaires.

En attente de la parution du décret permettant un changement des rythmes scolaires, le conseil d'école ne peut pas se prononcer.

Les enseignants sont favorables à un retour à 4 jours.

Les parents ne sont pas d'accord, certains préféreraient rester sur les rythmes actuels, d'autres souhaiteraient un retour à la semaine de 4 jours.

Le maire propose, pour la rentrée 2017, un retour à la semaine de 4 jours d'enseignement et, en attendant que les subventions disparaissent pour le financement des TAP en 2019, de placer les TAP le mercredi matin. Ensuite les TAP disparaîtront et deviendront du temps périscolaire.

Un conseil d'école exceptionnel peut être réuni après la parution du décret.

Il est décidé d'attendre la parution du décret, de se l'approprier et d'agir en fonction des possibilités données, soit pour la rentrée de septembre, soit pour celle de 2018.

3. Mouvement des enseignants, effectifs et configuration des classes à la rentrée

- départ de Mme GUITTON, Mme FOGAROLI quitte la décharge et prend le poste de Mme GUITTON, un collègue est nommé sur le poste de TRS.
- effectifs : total 176
 - CP : 27
 - CE1 : 37
 - CE2 : 31/32
 - CM1 : 31
 - CM2 : 38

La répartition prévue est : 2 CP /CE1, 2 CE1/CE2, 3 CM1/CM2

4. Hygiène et sécurité

7 fiches CHST ont été rédigées entre janvier et mars : concernant toutes des problèmes de comportement, violence.

En concertation avec l' IEN Mme GABARROCHE, LE CPC M. BLONDEL, les enseignants ont exploré des pistes pour améliorer le climat scolaire:

- 6 classes sur 8 organisent l'accueil en classe depuis le retour des vacances de printemps.
- Il y a dorénavant des récréations décalées (4 classes/récréation, 2 récréations successives) avec du matériel de jeux de cour pour chaque classe, fourni grâce aux parents d'élèves.

Le bilan est positif. La cour est plus calme.

Questions des parents pour la municipalité :

« Avez-vous prévu des packs d'eau en cas de travaux ou d'intervention ? »

Réponse : il y en a à la cuisine centrale (au RPA).

« Avez-vous fixé la date pour l'exercice incendie pendant le temps de restauration ? »

Réponse : oui.

5. Manifestations de fin d'année

- Points sur l'utilisation des fonds par l'association « Pour l'École » :
 - Projet équitation
 - sortie à la Villa Gallo-romaine (CM1, CM1/CM2)
 - sortie Dune du Pilat (CM1, CM1/CM2, ULIS)
 - sortie Bordeaux (CP/CE1, CE1/CE2, ULIS)
 - sortie château de Duras (CP)
 - sortie Maison du Miel (CP)
 - sortie au zoo de Pessac (CE2)
 - achat d'un livre pour chaque élève quittant l'école pour aller au collège (CM2 – ULIS)
- Le 30 Juin :
 - le matin : Olympiades pendant le temps scolaire
- Le 3 Juillet :
 - grande randonnée jusqu'à Blasimon, avec pique-nique sur le temps scolaire et la pause méridienne. Dans les deux cas, nous serons dans le cadre de sortie scolaire sans nuitée.
- Hors temps scolaire le 30 juin, fête de l'école :
 - Exposition des productions en arts visuels réalisées dans l'année et des photos des sorties et des projets : ouverture à 18H30.
 - Tirage de la tombola vers 20h.
 - Buvette et repas partagé type « Auberge espagnole ».

6. Bilan des sujets traités lors des conseils d'école de l'année.

- les élections des représentants des parents d'élèves,
- le bilan financier de l'association « Pour l'école »,
- le règlement du conseil d'école,
- le règlement intérieur de l'école,
- le projet d'école,
- les TAP.

La secrétaire de séance
Peggy CHASTANG



Le directeur
Jean-Michel SIMI

